



## 94-09-12: Statement of Togo, H.E. Mr. Yandja Yentchabre

ISO: TGO

\*\*\*\*\*

The electronic preparation of this document has been done by the  
Population Information Network(POPIN) of the United Nations Population  
Division in collaboration with the United Nations Development Programme

\*\*\*\*\*

AS WRITTEN

CONFERENCE INTERNATIONALE SUR LA POPULATION ET LE DEVELOPPEMENT,  
Caire, 5 -13 septembre 1994

INTERVENTION DE M. DAHUKU PERE PRESIDENT DE L'ASSEMBLEE NATIONALE  
TOGOLAISE

Monsieur le President, Monsieur le Representant du Secretaire general  
des NationsUniess •Honorables Delegates,

Mesdames et Messieurs,

Je vous voudrais, au nom de la Delegation togolaise et en mon nom  
propre, vous exprimer nos vives et chaleureuses felicitations pour le  
choix porte sur vous pour presider cette troisieme Conference  
internationale sur la population et le developpement.

Nous ne doutons un instant de vos qualites de negociateur, de votre experience des problemes de population et de developpement et surtout de votre attachement a tout ce qui touche a l'equilibre entre les societes humaines et leurs environnements. Nous sommes assures que sous votre egide, nos travaux seront couronnes de succes.

Nos felicitations s'adressent egalement au Secretaire general de l'Organisation des Nations Unies Monsieur Boutros Boutros Ghali, au Directeur Executif du FNUAP, qui n'ont menage aucun effort pour que cette reunion debouche sur des conclusions utiles.

Hommage soit rendu au President de la Republique Arabe d'Egypte, Monsieur Hosni Mubarak, a son gouvernement et a son peuple, pour l'accueil particulierement chaleureux et pour les excellentes dispositions prises pour assurer le succes de cette importante conference

Monsieur le President,

Cette conference, qui se tient a un moment determinant de l'histoire de la cooperation internationale, aura a etudier, approfondir et adopter de facon consensuelle le present Projet de Programme d'Action, qui vise un mieux-etre de la population de la planete. L'un des problemes les plus graves auxquels sont confrontes la plupart de nos pays en developpement est l'accroissement rapide de la population par rapport aux ressources disponibles et mobilisables pour un developpement durable et soutenu.

Bien entendu, il faut que les programmes d'action tiennent compte des realites sociales et de l'environnement politique de chaque pays.

Cependant, la question doit être abordée de front. Car si l'on n'agit pas dès maintenant pour maîtriser l'accroissement de la population, on doit s'attendre à une baisse de la qualité de la vie pour des millions de personnes. Dans nos pays, la pauvreté aggrave la mortalité et accroît aussi la fécondité, ce qui crée un cercle vicieux: la lenteur avec laquelle les fruits de la croissance toujours précaire, sont reçus par les couches défavorisées, contribue à faire croître rapidement la population, ce qui rend plus complexe l'élimination de la pauvreté.

Adhérant aux principes des Nations Unies, et conformément au Programme d'Action de son gouvernement qui met l'accent sur le développement humain, le Togo partage de façon globale les points de vue exprimés dans ce projet de Programme d'Action.

Toutefois, le gouvernement togolais formule certaines observations relatives aux deux premiers chapitres (Preamble et Principes) ainsi qu'à quelques points à controverses qui n'ont pas fait l'objet de consensus lors de la troisième session du comité préparatoire tenue à New-York du 4 au 24 avril 1994.

Le Togo, préoccupé par ces points à controverses contenus dans le Projet de Programme d'Action, a organisé de larges débats tant au niveau national qu'au niveau régional sur ces questions et la délégation qui m'accompagne aura le plaisir de partager, au cours de ces assises avec les autres délégués, la position de mon pays sur ces questions en suspens dans un esprit d'ouverture

S'agissant des chapitres I et II, le gouvernement togolais adhère aux constats et aux principes formulés dans le document. Cependant, il estime opportun de compléter le principe 3 par une référence plus explicite à la Convention sur "l'élimination de toutes les formes de

discrimination a l'egard de la femme" adoptee par l'Assemblee Generale des Nations Unies le 18 decembre 1979 et ratifiee par notre pays en octobre 1983.

Devant le phenomene de l'amenuisement des ressources indispensables a la survie et au bien-etre des generations presentes et futures, l'intensification de la pollution de l'environnement, l'accentuation de l'inegalite sociale et economique doublee d'une pauvreté generalisee, situation qui n'est pas sans incidences profondes sur la qualite de la vie des populations, le gouvernement togolais opte pour un developpement economique et social fonde a tous les niveaux sur un developpement equitable a visage humain. Ainsi, le Togo a pris conscience tres t6t des inter-relations qui existent entre les phenomenes demographiques et les aspects socio-economiques du developpement. Cette prise de conscience transparait clairement a travers les differents plans de developpement economique et social, et, particulierement dans le IVeme Plan quinquennal qui stipule que 'l'homme doit etre au centre du developpement, etant a la fois l'acteur et l'objet du developpement economique et social".

Elle est egalement reaffirmee dans le cadre macro-economique qui definit les grandes orientations du developpement economique et social pour la periode 1993-1997, orientations centrees sur la croissance economique soutenue en vue de realiser un developpement autoentretenu a visage humain. Par ailleurs, le gouvernement a clairement exprime sa volonte de mettre a execution une Politique Nationale de Population dont les strategies tiendront compte essentiellement de:

- la prise en compte des variables demographiques dans le processus de la planification du developpement socio economique;

- la reconnaissance de l'importance du rôle de la femme dans la vie économique, sociale, culturelle et politique de la nation;

-• l'amélioration de la qualité des soins de santé primaires pour la mère et l'enfant

- la promotion de la planification familiale et de la régulation des naissances entendues dans le sens de la maîtrise de la fécondité;

-• l'intensification des études dans le secteur de la population en vue de l'élaboration de programmes efficaces de lutte contre la pauvreté en accordant une attention particulière aux conditions de vie de la femme.

En attendant l'élaboration complète, l'adoption et la mise en œuvre de cette politique, plusieurs projets ont été conçus et exécutés dans le domaine de la santé, de la population et du développement humain.

C'est ainsi qu'en matière de santé et de planification familiale, les actions ont été orientées principalement vers les prestations de soins de santé de base, de santé maternelle et infantile, et de planification de la famille.

Dans cette optique, d'importantes ressources budgétaires ont été affectées pour la mise en œuvre de divers projets-programmes tels que:

- - maternité à moindres risques;

- contrôle et\* promotion de la croissance/nutrition, lutte contre les maladies diarrhéiques et les infections respiratoires aiguës;

- programme national de planification familiale.

Le document de "Politiques et standards des services de planification familiale au Togo", adopte en mai 1992, definit les grandes orientations nationales et les programmes a mettre en oeuvre dans le domaine de la sante et de la planification familiale. L'objectif de tous ces programmes est de reduire la mortalite infantile et maternelle et d'assurer une maternite a moindres risques aux femmes en age de procreer.

.Dans la formulation de cette politique, la planification familiale est integree de fac,on coherente, et a pour objectif de donner aux couples et aux individus, la possibilite de decider de fac,on libre et responsable, de la taille de leur famille et de l'espacement entre les naissances. Au Togo, l'avortement n'est pas accepte comme une methode de planification de la famille.

Ces projets-programmes ont contribue a resoudre en partie certaines preoccupations contenues dans le present Projet de Programme d'Action de la IIIe Conference Internationale sur la Population et le Developpement.

Mais, ces efforts entrepris ont ete profondement remis en cause par la longue crise socio-politique que connait le Togo, exacerbee par les effets nefastes de la recente devaluation du franc CFA. C'est pourquoi, le gouvernement togolais, dans le souci de juguler ces effets pervers, accorde un interet particulier a cette conference dont les recommandations et resolutions seront determinantes pour le mieuxetre de la population de la planete en general, et celle du Togo en particulier, au cours des deux prochaines decennies.

La grande diversite des tendances demographiques d'un pays a un autre

doit guider les mesures a preconiser pour relever les defis que constituent la reduction de la mortalite infantile, juvenile et maternelle, de meme que l'investissement dans les ressources humaines et le developpement de l'education en particulier celles des femmes et des jeunes filles, pierre angulaire de tout developpement durable.

Les actions a entreprendre, au niveau de chaque pays, doivent se faire dans le respect et la sauvegarde de la survie humaine sans prejudice des valeurs morales et religieuses propres a chaque individu.

Le Togo est persuade que toutes ces actions, pour etre efficaces, devraient etre soutenues par un programme d'education, d'information et de communication. C'est dans ce sens que le gouvernement togolais a initie le projet d'education en matiere de population et a la vie familiale qui sera bientot generalise a tout le systeme educatif formel et s'adressera aux enfants de 5 a 20 ans.

En ce qui concerne la notion de la famille, bien que sa conception varie selon les systemes socio-culturels et politiques, la famille constitue l'unite de base de la societe. Par consequent, le Togo<sup>6</sup> estime que le mariage ne peut etre consenti qu'entre des personnes de sexes opposes. Nous pensons que l'on doit prendre clairement position contre toutes moeurs contraires a la morale.

Monsieur le President,

Pour terminerX la delegation togolaise voudrait une fois encore remercier la Communauté internationale pour tous les efforts entrepris en vue d'assurer le mieux-etre des populations de la planete et prie les representants des divers bailleurs de fonds et des ONG de sensibiliser leurs institutions pour la mobilisation des importantes ressources

financieres necessaires a la realisation du present Programme d'Action  
dans les differents pays.

Je vous remercie.

---

For further information, please contact: [popin@undp.org](mailto:popin@undp.org)  
POPIN Gopher site: <gopher://gopher.undp.org/11/ungophers/popin>  
POPIN WWW site: <http://www.undp.org/popin>